



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 85492

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la possibilité de créer des centres de consommation de drogues surveillés. Il souhaiterait connaître son opinion sur ce sujet alors que l'Institut national de la santé et la recherche médicale a émis un avis favorable à la mise en place de telles structures.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85492

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2010, page 8473

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)